



Démographie

Les six profils types des migrations

S'appuyant sur les recensements de 1982, 1990 et 1999, l'INSEE a dégagé six profils types pour caractériser les migrations dans les zones d'emploi en France ⁽¹⁾. L'âge des migrants et la localisation des territoires sont les deux facteurs déterminants des comportements migratoires.

1. Paris et grandes villes de province : arrivées pour études, puis départs immédiats. Ces territoires, bien dotés en établissements d'enseignement supérieur, voient affluer de nombreux jeunes. Entre 20 et 30 ans, le solde migratoire négatif traduit pour partie le départ de ces étudiants : une fois leur cursus terminé, ils migrent vers d'autres zones pour trouver un emploi.

2. Périphérie parisienne : arrivées d'étudiants et de jeunes actifs. Les arrivées ont principalement lieu entre 18 et 30 ans. Elles sont le fait d'étudiants, mais aussi de jeunes actifs. En revanche, après 30 ans, l'émigration s'intensifie peu à peu pour atteindre son maximum vers 60 ans. Une fois l'âge de la retraite venu, l'intensité de l'émigration traduit, pour cette population, une volonté de départ définitif vers la province.

3. Zones à faible attractivité : des soldes négatifs à tous les âges. Ces zones, assez dispersées au plan géographique, se caractérisent par une forte émigration des jeunes autour de 18 ans. Par ailleurs, à aucun âge, le solde migratoire n'est excédentaire : les jeunes émigrants ne retournent donc pas dans leur territoire d'origine, ou bien en nombre trop faible pour compenser les autres départs. Ainsi, ces zones sont plus que les autres exposées au déclin démographique et au vieillissement de la population. Toutefois, souligne l'INSEE, pour certaines d'entre elles, les prémices d'un regain d'attractivité commencent à émerger. L'intensification des migrations et l'installation des ménages toujours plus loin des

villes-centres, estime l'INSEE, sont susceptibles de rendre à l'avenir ces zones attractives pour certaines tranches d'âge.

L'INSEE a classé les trois zones d'emploi de la Mayenne dans cette catégorie.

4. Périurbain : départs pour études et arrivées de jeunes ménages. Ces zones se caractérisent par des départs, majoritairement entre 25 et 40 ans (après quoi le solde migratoire reste faiblement excédentaire).

5. Petits pôles urbains : départs pour études et arrivées de retraités. Dans ces zones, les départs aux âges d'études sont suivis d'une immigration faible jusque vers 50 ans ; le solde migratoire devient alors sensiblement positif jusqu'à 65 ans. En raison de leur faible offre d'emploi ou de l'éloignement des pôles urbains plus importants, ces zones ne sont pas attractives pour les jeunes adultes, et les arrivées plus nombreuses vers l'âge de la retraite peuvent, pour partie, apparaître comme des « retours au pays » de personnes ayant émigré quelques décennies plus tôt.

6. Méditerranéen : départs pour études, puis arrivées à tous âges. Les zones méditerranéennes et quelques zones atlantiques enregistrent, après le départ des jeunes pour études, un afflux de jeunes actifs et de jeunes retraités. Qu'elles soient rurales ou urbaines, ces zones sont attractives, certaines offrant même suffisamment d'infrastructures universitaires pour ne pas avoir de soldes négatifs aux âges d'études.

⁽¹⁾ – Olivier Léon et Pascal Godefroy, « Les échanges de population entre zones d'emploi : six profils types », INSEE, *INSEE Première* n° 1074 de mai 2006 (4 p.).



Vie associative

27 % des Français sont bénévoles

- La pratique du bénévolat est partagée par 27 % des Français de plus de 15 ans, soit 13 millions de personnes environ, selon une enquête conduite par le Centre d'étude et de recherche sur la philanthropie (CerPhi), avec France Bénévolat. Autrement dit, un Français sur quatre (http://www.cerphi.org/pdf_publications/LaFranceBenevole2006.pdf). Les associations en sont les principales bénéficiaires.
- Cependant, le bénévolat dit « régulier » connaît un certain fléchissement, au profit d'engagements plus ponctuels. Au demeurant, le nombre de bénévoles « réguliers » dépasse encore 5 millions, soit approximativement 720 000 emplois en équivalent temps plein (ETP).

- L'explosion de la création d'associations accentue la versatilité et la mobilité des bénévoles, à la recherche d'autres causes.
- Les profils bénévoles sont extrêmement variés. A noter que contrairement à une idée reçue, les retraités ne sont nullement surreprésentés.
- De profondes mutations sont à l'œuvre. L'adhésion aux associations de parents d'élèves, d'anciens combattants ou de personnes âgées baisse au profit des associations sportives, culturelles ou humanitaires, plus en phase avec les attentes individuelles contemporaines.

Source : Philippe Ryfman, « Société civile : l'essor du bénévolat reste à conforter », *Le Monde* (supplément Economie, page V) du 16 mai 2006.



Le CEAS au quotidien

► Nouveau Conseil d'administration

Au titre des personnes physiques :

- Bedouet Loïc (Laval), membre du Bureau.
- Bouttier Madeleine (Port-Brillet).
- Durieux Alain (Soulgé-sur-Ouette), délégué du Bureau.
- Foucher Yolaine (Laval), déléguée du Bureau.
- Génin Patrick (Laval).
- Hamon Paul (Laval), délégué du Bureau.
- Jeanneau Anne (Laval).
- Louapre Joseph (Cossé-le-Vivien).
- Martin Denyse (Laval).
- Piau Bernard (Laval), membre du Bureau.
- Rafin Nicolas (Port-Brillet).

Au titre des personnes morales (voix consultative) :

- Foucher Yolaine (CFC. Robert-Schuman, Château-Gontier).
- Hamon Rolande (AFAD, Laval).
- Margottin Sophie (ADASA, Laval).
- Vettier Bernadette (FD.ADMR, Laval).

► Numéro spécial de *La Lettre du CEAS*

La Lettre du CEAS de mai 2006 est un numéro spécial consacré aux « femmes en politique ».

Pagination exceptionnelle (32 pages, au lieu de 20) et tirage en imprimerie, d'où un coût lui aussi exceptionnel (3,13 euros uniquement pour le tirage). Le CEAS a tiré un peu plus d'exemplaires qu'habituellement, d'où la possibilité de réaliser de la vente au numéro (4 euros sans frais de port ou 6 euros avec frais de port).

► Voyage solidaire au Maroc

En lien avec l'association Passages, le CEAS envisage de réaliser un voyage solidaire d'une semaine au Maroc, durant le premier semestre 2007 : groupe au maximum de huit personnes, mais possibilité d'organiser deux groupes.

Ces voyages, développés avec l'ONG marocaine Tiwizi (région d'Agadir), permettent d'appuyer les activités de soixante-quinze associations villageoises, oeuvrant dans l'amélioration des désertes en eau et en électricité, dans l'alphabétisation des femmes et la pré-scolarisation des enfants.

Les adhérents intéressés par ce projet de voyage au Maroc sont invités à se faire connaître auprès du secrétariat (sans aucun engagement dans l'immédiat).